

- Inscription impérative avant le 26 avril 2011 en précisant vos coordonnées et qualité par mail : dgcs-massp-seminaires@social.gouv.fr
- Pour tout renseignement :
 - Centre d'analyse stratégique :
Sylvain Lemoine, Chef du Département Questions sociales
Tél. : +33 (0) 1 42 75 60 40, sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr
 - Direction Générale de la Cohésion Sociale :
Christophe Fourel, Chef de la mission analyse stratégique, synthèses et prospective
Tél. : +33 (0) 1 40 56 82 16, christophe.fourel@social.gouv.fr
- Contacts Presse :
 - Centre d'analyse stratégique :
Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37, jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
 - Direction Générale de la Cohésion Sociale :
Marie-Louise Carémil, Communication externe,
Tél. : +33 (0) 1 40 56 85 28, dgcs-com@social.gouv.fr

CYCLE DE SÉMINAIRES

La cohésion sociale par ses instruments
Quelle actualité des approches et des méthodes dans le champ social ?

Vincent Chriqui,
Directeur général du Centre d'analyse stratégique

Sabine Fourcade,
Directrice générale de la Cohésion Sociale

ont le plaisir de vous convier au séminaire
(Séance de clôture du cycle de séminaire - Séance 7)

**L'évaluation des politiques sociales :
Entre observation sociale et
renouvellement méthodologique**

en présence de
Marie-Anne Montchamp,
Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Solidarités
et de la Cohésion sociale

Judi 28 avril 2011 de 14h à 18h
au Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale
Salon Bleu, 20 avenue de Ségur - 75007 Paris

INVITATION

Pour vous rendre au séminaire :
Métro : lignes 10, 13, 8
Stations : St-François Xavier, Ségur, École militaire



Centre d'analyse stratégique
18, rue de Martignac
75700 Paris SP 07
Tél. 01 42 75 60 00

Direction Générale de la Cohésion Sociale
11, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon
75014 Paris
Tél. : 01 40 56 60 00

La question de l'évaluation a été évoquée tout au long de ce cycle de séminaires consacré à la cohésion sociale par ses instruments. Cette séance de clôture se propose de remettre en perspective les illustrations déjà présentées et d'approfondir les principales questions que la mise en œuvre de l'évaluation suscite.

La méthode d'évaluation a contribué depuis 20 ans à renouveler le champ d'application et les méthodes de mise en œuvre des politiques sociales. Mais à son tour, cette diversification des méthodes du social (recherche action, expérimentation, conférence de consensus...) a conduit à réinterroger l'évaluation dans ce processus de production et de conception de politiques de cohésion sociale.

Progressivement devenue point de passage obligé des grandes lois du champ social comme celle sur la lutte contre les exclusions de 1998 ou la loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale de 2002, elle a reçu une consécration constitutionnelle par la réforme de juillet 2008.

Ce développement est allé de pair avec une mobilisation des différents types d'évaluation (interne/externe), une meilleure appréhension des registres (efficacité, efficience, impact), et un élargissement de la temporalité de son exercice (ex ante, ex post, chemin faisant...). L'évaluation a connu également une diffusion accrue du fait de son appropriation par les collectivités locales et des exigences des instances européennes, sans parvenir pourtant à être intégrée de manière systématique à l'action et à la décision publiques.

Cette séance se propose mettre en lumière deux problématiques particulièrement d'actualité :

- La première s'attachera au glissement progressif de l'observation vers l'évaluation : aujourd'hui, les observatoires sont de plus en plus amenés à se positionner sur ce champ de l'évaluation, avec lequel la frontière est parfois ténue, notamment en raison de l'usage des indicateurs. Quels sont les enjeux de cette évolution ? Quelles implications opérationnelles et conceptuelles ? Quelles difficultés ? Finalement, le pilotage des politiques par les indicateurs rend-il ces deux approches indissociables ? Peut-on (et comment) évaluer le "social" ? La politique de la ville et particulièrement l'évolution de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles permettront d'aborder plus spécifiquement cette problématique.
- Dans un deuxième temps, seront abordées les innovations méthodologiques propres à la démarche évaluative : l'évaluation intègre progressivement des approches diverses. Loin de s'opposer, en quoi contribuent-elles à renouveler la démarche ? A quelles conditions et selon quelles limites ?

En conclusion, se pose la question de l'appropriation des résultats de l'évaluation par les acteurs publics et les usagers, ainsi que de son rôle dans la prise de décision. C'est cette dimension qu'illustreront les réflexions actuelles de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE).

14h00 Présentation et animation de la séance :
Christophe Fourel et Mayalen Iron (DGCS)

14h15 **Annie Fouquet**, Inspectrice Générale des Affaires Sociales, présidente de la Société française d'évaluation

14h45 **De l'observation à l'évaluation : le pilotage des politiques par les indicateurs rend-il ces deux approches indissociables ?**

Bernadette Malgorn *, Présidente de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS)

Patrice Duran, Professeur à l'École normale supérieure de Cachan

15h45 **En quoi des innovations méthodologiques peuvent-elles contribuer à renouveler la démarche évaluative ?**

Jean-Michel Blanquer, Directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO) au ministère de l'Éducation nationale, ancien recteur de l'Académie de Créteil

Marc Gurgand, Professeur associé à l'École d'Économie de Paris

16h45 Conclusion de la séance :
Philippe Warin, Directeur de recherche au CNRS, Enseignant à l'IEP de Grenoble, Conseiller scientifique de l'Observatoire des non recours aux droits et services (ODENORE)

17h15 Conclusion et poursuite du partenariat Direction générale de la Cohésion sociale - Centre d'analyse stratégique :
Sabine Fourcade, Directrice générale de la Cohésion Sociale et **Vincent Chriqui**, Directeur général du Centre d'analyse stratégique

17h30 Clôture par **Marie-Anne Montchamp**, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale